

BUDGET PREVISIONNEL DE LA MANIFESTATION

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Frais d'homologation fédérale		Inscription participants	
Frais d'arbitrage		Entrées spectateurs	
Frais administratifs		Subventions sollicitées	
		Commune	
		Communauté de Communes	
Frais de communication		Département de la Moselle (CG57)	
Plaquettes, affiches,...		Région (Conseil Régional)	
Achats encarts presse		Etat (précisez)	
		Autres :	
Hébergement/Restauration			
Organisateurs		Partenaires privés	
Compétiteurs			
Frais de déplacements			
Organisateurs			
Compétiteurs			
Prix et Récompenses			
Prix en numéraires aux sportifs			
Coupes, Médailles, lots...			
		Aides Fédérales	
Assurances		Comité Départemental	
		Ligue Régionale	
Frais assistance médicale		Fédération	
Dépenses diverses (précisez la nature)		Recettes diverses (précisez la nature)	
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

- **Budget annuel de l'association**
 dont subventions publiques
Conseil Général
 Conseil Régional
 Commune
 Etat (préciser)
 Autres (à préciser)

- Aides du Conseil Général pour la saison en cours :**
- Aide à la licence
 - Projet de club
 - Club Moselle

CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ASSOCIATION

1- L'association est

affiliée à une fédération
(à préciser) :

non affiliée

Les organisateurs privés non affiliés à une fédération agréée ne peuvent organiser des manifestations sportives ouvertes aux licenciés des fédérations sportives que s'ils ont demandé et obtenu l'agrément de la fédération délégataire (circulaire ministérielle du 9 mars 1990). La demande d'agrément devra parvenir à la fédération délégataire au mois 3 mois avant la date fixée pour le déroulement de la manifestation. L'avis de la fédération délégataire n'est pas nécessaire si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Récompenses globales inférieures à 1525 Euros,
- Prise de mesure par les organisateurs pour interdire et empêcher que les licenciés des autres fédérations sportives participent à la manifestation,
- Absence de caractère compétitif.

2- Discipline pratiquée :

3- Ressources de l'association :

• Nombres de membres :

• Bénévoles

- * nombre de bénévoles au sein de conseil d'administration :
- * nombre de bénévoles intervenants dans l'association :
- * autres (à préciser) :

DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

- **Une copie de l'attestation d'inscription** de la manifestation au calendrier officiel précisant le niveau effectif (Championnat de France, Manche nationale,...) ;
- **Les maquettes des documents de communication ;**
- **Le budget prévisionnel** de la saison en cours ;
- **Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal ;**
- Tout documents que vous jugerez utiles pour l'instruction du dossier.
- Le dossier doit être complet dans un délai de trois mois avant la date d'organisation.

INFORMATIONS SUR LA MANIFESTATION

Description de l'épreuve:

Fait à le

Le Président de l'Association (ou son responsable)

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande.

(Cachet de l'Association)

(Nom et Signature)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date d'enregistrement de la demande :

Demande de pièces complémentaire en date du :

Accusé de réception "Dossier complet" en date du :

Numéro DSE:.....

Code Tiers :

Code Comptable :

Retenu :

Transfert Projets de Club

Non retenu

Budget de la Manifestation:

Aide sollicitée :

Date de Passage en C.P. :

Montant retenu :

Date de notification :

Pièces justificatives reçues le :

Date du mandatement :

Cadre réserve à l'administration - Matériel de PromotionArche :

Prise en charge le :..... Retour le :.....

SMART : Nombre :

Prise en charge le :..... Retour le :.....

Snacker boy: Nombre :

Prise en charge le :..... Retour le :.....

Banderole : Nombre :

Prise en charge le :..... Retour le :.....

Rubalise : Nombre :

Prise en charge le :.....

Coupe : Nombre :

Prise en charge le :.....

Doc. CDT: Nombre :

Prise en charge le :..... Info CDT :.....

Encart RL Date de parution :